



LE CEPICI EN CHIFFRES

1^{ER} SEMESTRE - SITUATION AU 15 JUILLET 2026



Le Guichet Unique des Investissements
en Côte d'Ivoire



AKWABA

en Côte d'Ivoire,
terre d'opportunités



Tables des matières

Sigle et acronyme	05
I. Contexte	06
II. Vision	09
III. Enjeux de la promotion des investissements	11
IV. Objectifs de l'exercice 2026	13
V. Dynamique de création d'entreprises au premier semestre 2026	15
VI. Dynamique des investissements agréés	21
VII. Volume des intentions d'investissements matures	30
VIII. Projection de mobilisation d'investissements à fin décembre 2026	32
IX. Suivi et accompagnement post- investissement	35
X. Amélioration du Climat des affaires	39
XI. Perspectives du second semestre 2026	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dynamique globale de la création d'entreprises	16
Tableau 2 : Dynamique des investissements agréés	22
Tableau 3 : Dynamique sectorielle des investissements agréés	25
Tableau 4 : Top Pays Investisseurs au premier semestre 2026	27
Tableau 5 : Distribution sectorielle des demandes d'agréments en cours d'instruction	28
Tableau 6 : Projets en développement en instance de transmission à l'agrément	29
Tableau 7 : Projection de mobilisation d'investissements privées à fin décembre 2026	33
Tableau 8 : Projection des Investissements agréés à fin décembre 2026	34
Tableau 9 : Situation des demandes de terrains à usage industriel	36
Tableau 10 : Résolution des griefs des investisseurs	37
Tableau 11 : Tableau synthétique des griefs formellement portés par les investisseurs	38
Tableau 12 : Liste des 8 mesures de réformes réalisées au 1 ^{er} semestre 2026	40

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Dynamique globale de la création d'entreprises	17
Graphique 2 : Evolution du délai moyen de création d'entreprises	18
Graphique 3 : Dynamique sectorielle de création d'entreprises	19
Graphique 4 : Dynamique de création d'entreprises par forme juridique	20
Graphique 5 : Dynamique des investissements agréés aux deux premiers semestres 2025 et 2026	23
Graphique 6 : Distribution géographique des investissements agréés	24
Graphique 7 : Distribution des investissements du secteur industriel au premier semestre 2026	26
Graphique 8 : Distribution des investissements du secteur des services au premier semestre 2026	26
Graphique 9 : Distribution des intentions d'investissements matures	31

Sigles et acronymes

CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CNICA	Comité National de l'Investissement et du Climat des Affaires
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COJO	Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres
DFI	Direction de la Facilitation des Investissements
DGI	Direction Générale des Impôts
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDE	Investissement Direct Etranger
IDN	Investissement Direct National
NCC	Numéro Compte Contribuable
PND	Plan National de Développement
PNI	Politique National de l'Investissement privé
PSPI	Plan Stratégique de Promotion des Investissements
RCCM	Registre de Commerce et de Crédits
TCA	Tribunal de Commerce d'Abidjan
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollar



I. Contexte

I. Contexte



L'économie mondiale connaît une reprise, mais celle-ci reste fragile. Les tensions géopolitiques persistantes notamment au Moyen-Orient, le resserrement des conditions financières et le tassement des flux d'investissements vers les pays en développement continuent de peser sur les anticipations des investisseurs. Pour 2026, la croissance mondiale est projetée à 3,3¹ %. Dans ce contexte, si les IDE mondiaux ont progressé de 6% en 2025 (CNUCED, 2026), les flux vers les économies en développement ont reculé de 2 %, s'établissant à 877 milliards de dollars révélant les asymétries qui structurent la géographie mondiale du capital.²

En Afrique subsaharienne, cette conjoncture se traduit par un ralentissement des engagements des pays du Golfe dans l'énergie et les infrastructures, ainsi que des retards dans plusieurs projets structurants. Néanmoins, l'UEMOA maintient une dynamique favorable, avec une croissance de 6,1%³ en glissement annuel au premier trimestre 2026 et une inflation maîtrisée à -0,2%³, en glissement annuel témoignant de la résilience de la sous-région.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire confirme sa trajectoire de croissance, appuyée par des fondamentaux solides et l'adoption du nouveau Plan National de Développement 2026-2030. D'un

montant estimé à 114 838,5 milliards de FCFA dont 70,2 % du financement est attendu du secteur privé (80 614,7 milliards FCFA), ce plan ambitionne de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec une croissance moyenne projetée de 7,2 % sur la période 2026 – 2030, contre une croissance moyenne de 6,5% sur la période 2021-2025. La part projetée des IDE est établie 3,3 % du PIB. Le taux d'investissement privé projeté à l'horizon 2030 est établi à 24,9 %, avec une perspective d'un PIB par habitant de 4500 USD en 2030 et plus de 3 millions d'emplois décents projeté à horizon 2030.

¹ Source : Fonds Monétaire International (FMI), World Economic Outlook Update, janvier 2026, Washington D.C., p. 2

² Source : CNUCED, Moniteur des tendances de l'investissement mondial n° 50, 2026 (Global Investment Trends Monitor No. 50), Genève, ONU Commerce et Développement.

³ Source : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA – Juin 2026, Dakar

Leur réalisation exige de maintenir la dynamique des réformes. À cet effet, le Gouvernement a institué le Comité National de l'Investissement du Climat des Affaires (CNICA) par Décret n°2026-131 du 30 mars 2026, portant création, Attributions, Organisation et fonctionnement du Comité National de l'Investissement et de l'amélioration du Climat des Affaires, avec pour missions de **"veiller à l'attractivité de la Côte d'Ivoire en matière d'investissement, à l'amélioration du climat des investissements et à la promotion d'une gouvernance unifiée et**

décentralisée" (alinéa1,art. 3 dudit décret). Le CNICA a en outre pour mission, de **"veiller à l'optimisation et à la fluidité du parcours de l'investisseur depuis son entrée jusqu'à l'exploitation effective de ses investissements, en garantissant la mise en œuvre concrète et efficace des fonctions critiques d'exécution, notamment la négociation, la délivrance, des permis et autorisations, ainsi que l'accès aux terrains industriels"** (alinéa 2, Art. 3 décret du CNICA).



Au terme du premier semestre 2026, le CEPICI a enregistré plusieurs réalisations et résultats. La présente situation "CEPICI en Chiffre, Premier semestre 2026, au 15 juillet 2026", retrace les performances enregistrées de janvier à mi-juillet 2026 sur les investissements agréés, la création d'entreprises, le climat des affaires et la maturation du portefeuille de projets et présente les perspectives pour le second semestre 2026.



II. Vision



La vision du Chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara est de « Bâtir une Grande Nation Stable, Ambitieuse et Solidaire » et de hisser la Côte d'Ivoire dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

A l'occasion du sommet de Haut niveau sur l'initiative Cacao Côte d'Ivoire – Ghana, 16 juin 2026, SEM Alassane Ouattara, a placé la transformation locale des matières premières au cœur des ambitions du pays en précisant sa volonté comme suit **“La transformation sur place de nos matières premières constitue un puissant levier d'industrialisation, de création de valeur ajoutée et d'emplois durables pour notre jeunesse et pour nos femmes”**.



III. Enjeux de la promotion des investissements

III. Enjeux de la promotion des investissements

La réalisation de la vision du Chef de l'Etat pour la Côte d'Ivoire se traduit par la réalisation d'objectifs stratégiques majeurs que les actions du CEPICI en matière de promotion et de développement des investissements doivent contribuer à atteindre. Il s'agit de :

01

Taux d'investissement privé à l'horizon 2030

24,9% ^{+9%}

L'accroissement du taux d'investissement privé de 15,9% en 2025 à 24,9% à l'horizon 2030

02

Taux d'accroissement de la part des IDE à l'horizon 2030

3,3% ^{+2,1%}

L'accroissement de la part des IDE de 1,2% du PIB en 2023 à 3,3% à l'horizon 2030

03



La mobilisation d'un niveau d'investissement privé estimé à 5 130 milliards de FCFA pour le pilier 2 du PND⁴ soit 64% des investissements attendus dans ce pilier 2

04



La mobilisation d'un niveau d'investissement privé établi à 48 241 milliards de FCFA dans le pilier 3 (promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et à la réduction de l'informalité) soit 89,1 % des investissements globaux attendu dans ce pilier.

⁴ Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeurs agricoles



IV. Objectifs de l'exercice 2026

IV. Objectifs de l'exercice 2026

Les principaux objectifs de l'exercice 2026 sont les suivants :



01

Le déménagement des services dispersés du CEPICI regroupés dans de nouveaux locaux au Plateau en attendant la construction de son siège

La mise en œuvre du nouveau Modèle économique du CEPICI



02

La mise en œuvre d'un plan d'actions fonctionnel et informatique en vue de la réduction des délais de création d'entreprise vers 24h



03

Le démarrage de la révision du Code des Investissements et de digitalisation de la procédure d'obtention de l'agrément à l'investissement



04

La conversion des Intentions d'investissements 2025 en Investissements agréés en 2026



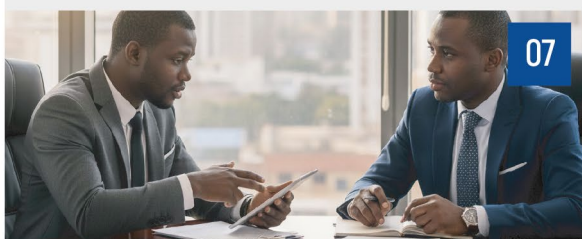
05

L'adoption et mise en œuvre des réformes de l'Agenda 2026-2028 d'amélioration du climat des affaires



06

La réalisation de l'évaluation du Plan Stratégique de Promotion des Investissements (PSPI) 2021-2025 et du démarrage du PSPI 2026-2030



07



V. Dynamique de création d'entreprises au premier semestre 2026

V. Dynamique de création d'entreprises au premier semestre 2026

Dynamique globale de la création d'entreprises



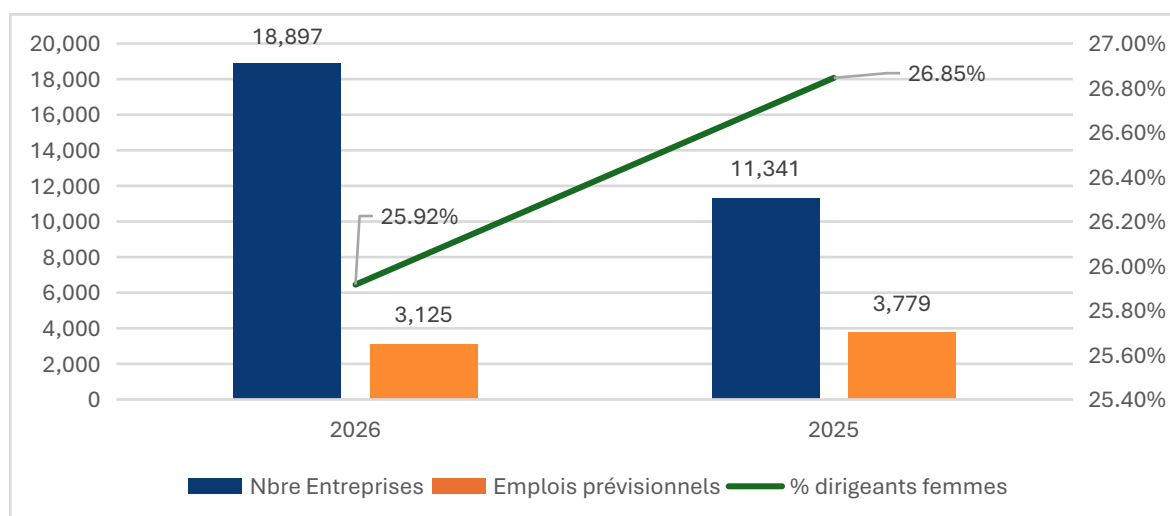
Au 15 juillet 2026, le nombre d'entreprises créées s'établit à 18 897, contre 11 341 à la même période de l'exercice 2025 précédent. La création d'entreprises poursuit une dynamique de croissance entre les deux périodes comparées de l'ordre de 66,63%. En revanche, les emplois prévisionnels enregistrent un recul de 17,31%, passant de 3 779 en 2025 à 3 125 à la mi-juillet 2026. Cette évolution traduit une forte accélération principalement de la création de très

petites entreprises, dont le potentiel de création d'emplois demeure relativement limité. La part des entreprises dirigées par les femmes enregistre également un recul entre les deux périodes. Elle est en effet passée de 25,92% au 15 juillet 2026, contre 26,85% un an plus tôt, soit un léger recul de 3,46%. La dynamique globale de la création d'entreprise est illustrée par le tableau et graphique ci-dessous.

Tableau 1 : Dynamique globale de la création d'entreprises

	2026*	2025*	Variation
Nombre d'entreprises	18 897	11 341	66,63%
Emplois prévisionnels	3 125	3 779	-17,31%
% dirigeants femmes	25,92%	26,85%	-3,46%

* Données du 1^{er} janvier au 15 juillet 2026
Source : CEPICI

Graphique 1 : Dynamique globale de la création d'entreprises

Source : CEPICI

Evolution du délai de création d'entreprises

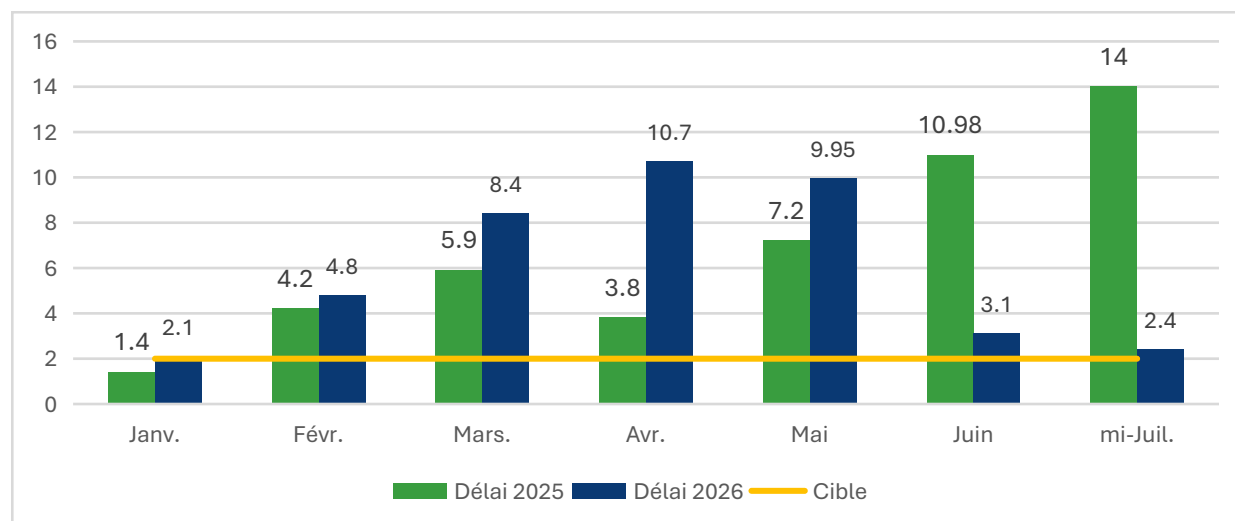
Le délai moyen de création d'entreprises s'établit à 2,4 jours à mi-juillet 2026, contre une moyenne de 8,8 jours à fin décembre 2025 et 14 jours à la mi-juillet 2025. Comparativement à ces périodes, le délai de création d'entreprise connaît respectivement une amélioration significative de +82,86%, comparativement à mi-juillet 2025 et de 72,73 % par rapport à fin décembre 2025. Le graphique illustratif ci-dessous des délais moyens mensuels de création d'entreprise de janvier à la mi-juillet 2026, montre une dégradation de ces délais entre janvier (2,1 jours) et avril 2026 (10,7 jours) avant un redressement sensible en termes d'amélioration du délai moyen de création jusqu'à atteindre 2,4 jours au 15 juillet 2026.

Cette réduction significative du délai de création d'entreprise observé à partir de juin 2026, résulte des travaux réalisés en matière d'amélioration de la connectivité, de la réduction des interruptions de service internet et de l'interopérabilité entre les plateformes du TCA, DGI, CNPS et CEPICI, ayant permis de récupérer et de transmettre en ligne près de 4200 RCCM pour les usagers ayant introduit une demande de création avant le 31 mai 2026. Par ailleurs, les travaux d'optimisation de la plateforme de création d'entreprise a permis de réduire considérablement



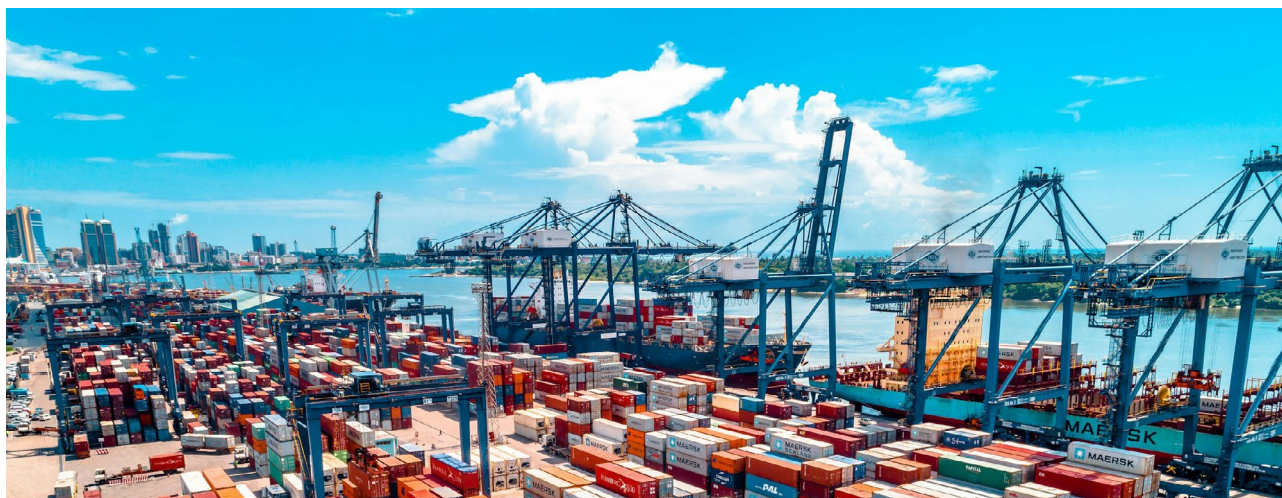
les lenteurs pendant que le déploiement d'outils de supervision a contribué à une meilleure proactivité du CEPICI et des Administrations.

D'autres travaux sont en cours dans l'objectif d'adresser les problèmes de règles de gestion et de déversement des données vers la plateforme de la DGI pour la génération du Numéro Compte Contribuable (NCC).

Graphique 2 : Evolution du délai moyen de création d'entreprises

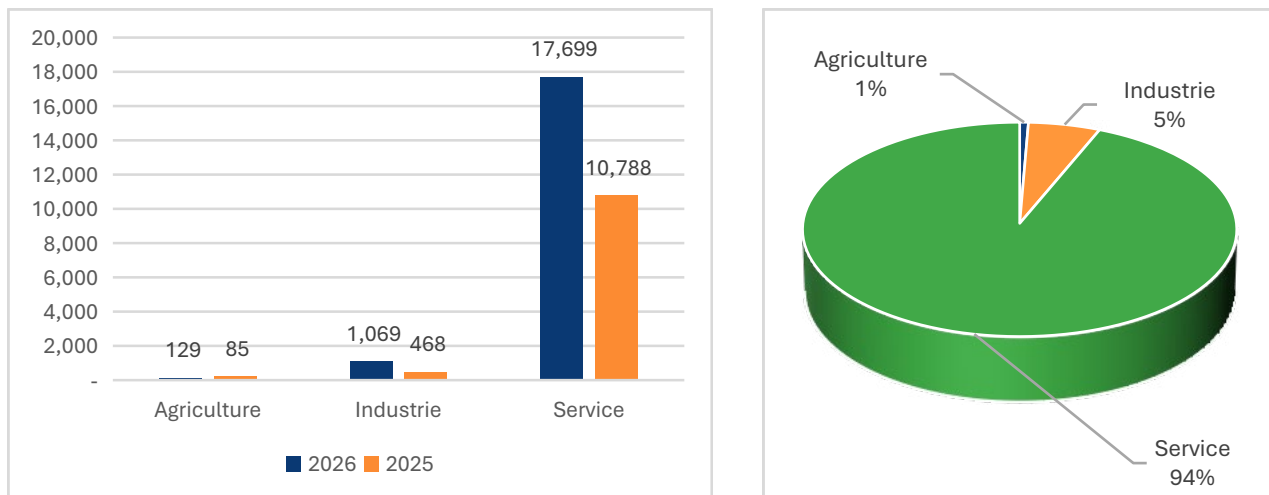
Source : CEPICI

Dynamique sectorielle de création d'entreprises



L'analyse de la distribution sectorielle de la création d'entreprises sur les deux premiers semestres (à mi-juillet) des exercices 2025 et 2026 met en évidence la prédominance du secteur des services. En effet, ce secteur totalise 17 699 entreprises créées au premier semestre 2026, soit 93,66 % des créations enregistrées de la période. Entre 2025 et 2026, le secteur des services enregistre, une progression des entreprises créées de 62,06% avec 10 788 entreprises créées en 2025 dans le secteur

Le secteur industriel qui représente 5,66% des entreprises créées au premier semestre 2026 (1069 entreprises créées), enregistre une progression substantielle de l'ordre de 128,42% entre 2025 et 2026 en passant de 468 à 1 069. Enfin, le secteur agricole qui représente 0,68%, des entreprises créées au premier semestre 2026, enregistrement également une relative progression entre 2025 et 2026 en passant de 85 entreprises créées en 2025 à 129 à mi-juillet 2026, comme illustrés par les graphiques suivants

Graphique 3 : Dynamique sectorielle de création d'entreprise

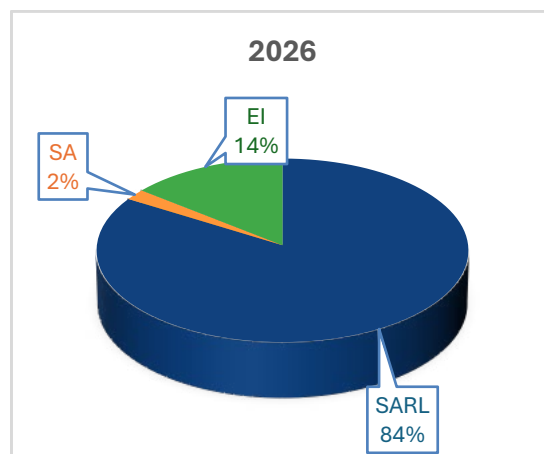
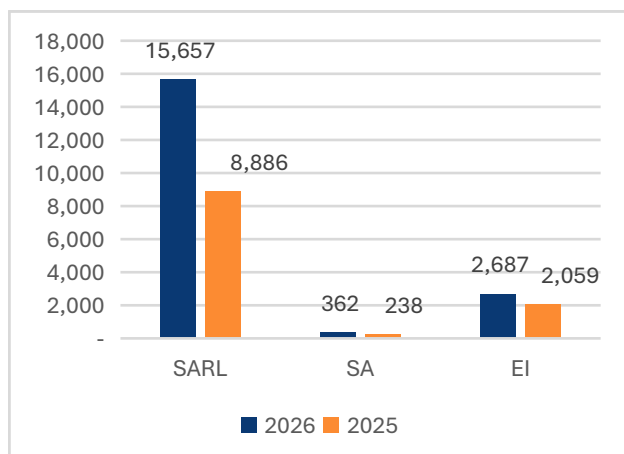
Source : CEPICI

Dynamique de création d'entreprises par forme juridique



La distribution des entreprises créées selon la forme juridique de janvier à mi-juillet 2026 est largement dominée par la création d'entreprises de type Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL). Celles-ci représentent 82,85% des entreprises créées au premier semestre, soit 15 657 immatriculations de SARL. Comparativement au premier semestre 2025, le nombre de SARL créée est passé de 8 886 entreprises à 15657, soit une progression relativement sensible de 76,20% entre les deux périodes. Le nombre d'Entreprises Individuelles (EI) créées au cours du premier semestre 2026, au 15 juillet 2026 est établi à 2 687 créations, soit 14,22% du nombre total de création du premier

semestre. Entre les deux périodes de référence, le nombre d'entreprise individuelles créées enregistre une progression de 30,50%. Enfin, les créations d'entreprises de type Sociétés Anonymes (SA) ne représentent que 1,92% des créations du premier semestre. Comparativement à la même période de 2025, les créations de SA progressent néanmoins de 52,10%, comme illustré par les graphiques ci-dessous. Au total, il est noté une tendance haussière pour l'ensemble des formes juridiques, avec une hausse particulièrement marquée des SARL, confirmant leur statut de forme juridique privilégiée par les promoteurs d'entreprises.

Graphique 4 : Dynamique de création d'entreprises par forme juridique

Source : CEPICI



VI. Dynamique des investissements agréés

VI. Dynamique des investissements agréés

Dynamique globale des investissements agréés



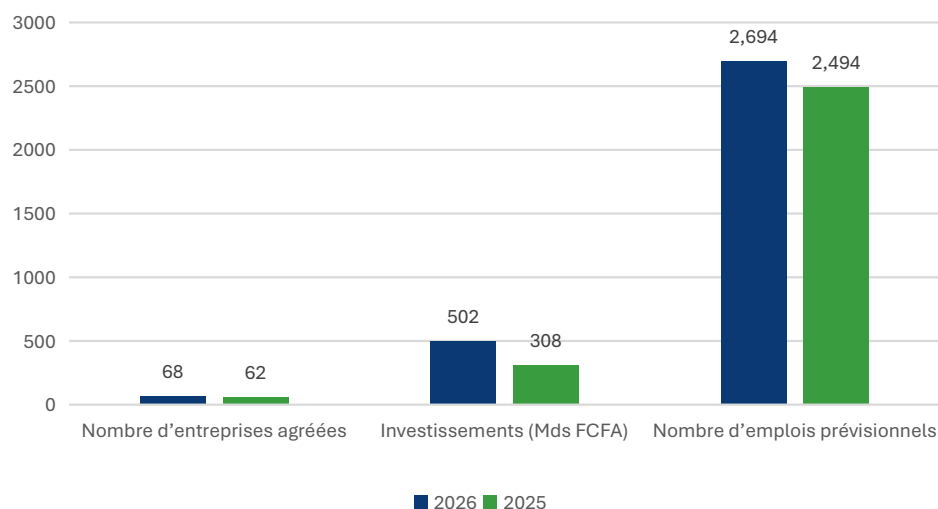
Au 15 juillet 2026, le CEPICI a agréé tous régimes confondus, un nombre total de 68 projets d'un montant cumulé de 502 milliards FCFA, contre 62 projets à la même période en 2025 pour un montant cumulé de 308 milliards FCFA, soit une légère hausse en volume de 9,68% et une progression relativement importante en valeur de 63,15% comparativement la

même période en 2025. Ces évolutions traduisent le dynamisme des investissements agréés et leur contribution à l'activité économique et à la création d'emplois. En effet, les emplois prévisionnels ont également progressé de 8,02%, passant de 2494 à 2694 emplois sur les deux périodes comme l'illustrent le tableau et le graphique ci-dessous.

Tableau 2 : Dynamique des investissements agréés

Dynamique globale			
	2026*	2025*	Variation
Nombre d'entreprises agréées	68	62	9,68%
Investissements (Mds FCFA)	502	308	63,15%
Nombre d'emplois prévisionnels	2 694	2 494	8,02%

*Du 1^{er} janvier au 15 juillet
Source : CEPICI

Graphique 5 : Dynamique des investissements agréés aux deux premiers semestres 2025 et 2026

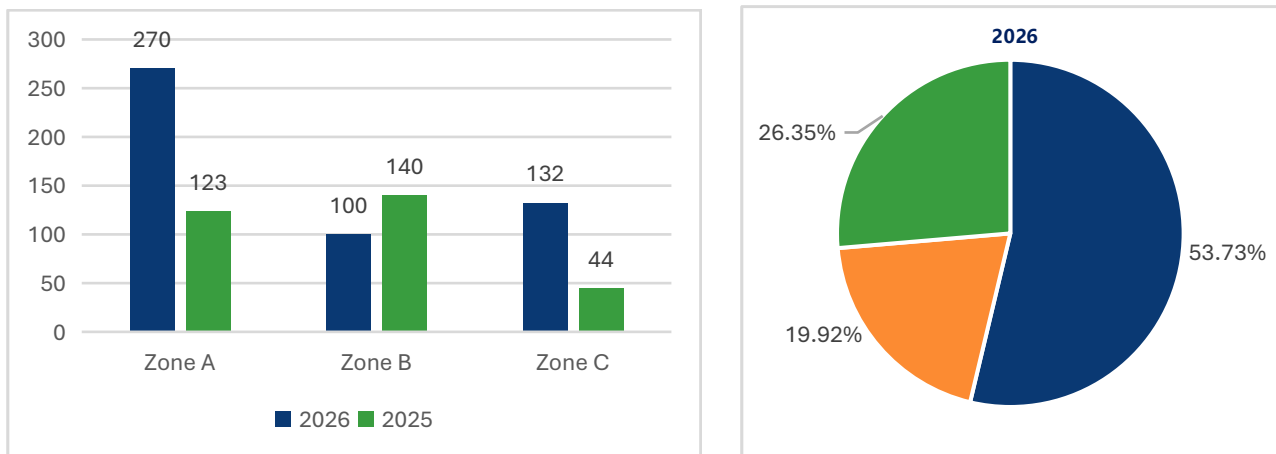
Source : CEPICI

Distribution géographique des investissements agréés



La répartition géographique des investissements agréés de janvier à mi-juillet 2026 montre une forte concentration des investissements dans la Zone A. Les investissements dans cette zone s'élèvent à 270 milliards de FCFA, soit 53,73% du montant total des investissements agréés de la période du premier semestre au 15 juillet 2026. Comparativement à l'exercice 2025 à la même période, les investissements dans la zone A enregistrent une

progression relative de 54,23% (123 milliards FCFA). Les investissements de la Zone C s'établissent 132 milliards de FCFA (26,35% des investissements de période), en hausse substantielle de 66,59%. En revanche, ceux de la Zone B s'établissent à 100 milliards de FCFA (19,92 %), en baisse sensible de 40,06 % par rapport à la même période de 2025, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous.

Graphique 6 : Distribution géographique des investissements agréés

Source : CEPICI

Distribution sectorielle des investissements agréés



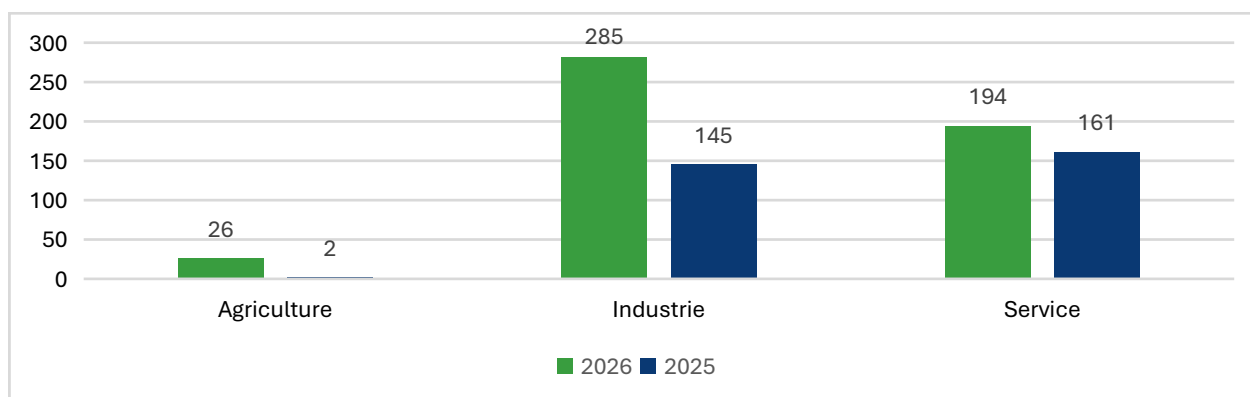
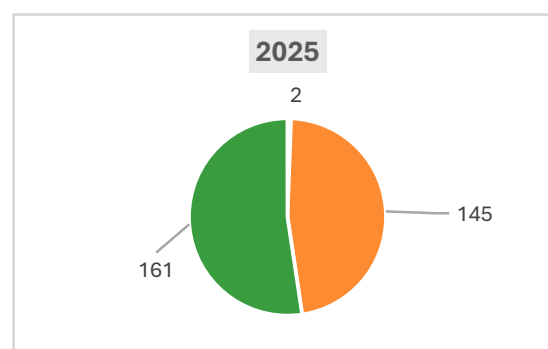
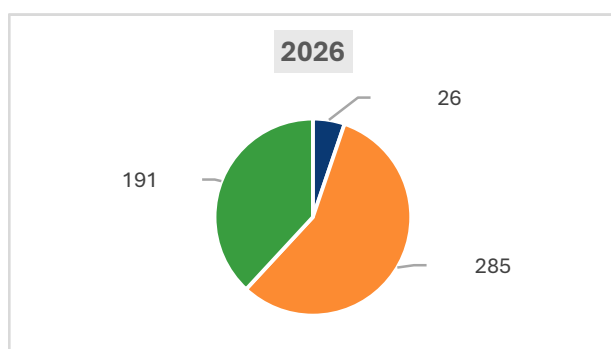
La distribution sectorielle des investissements agréés de janvier à mi-juillet 2026 met en évidence la prédominance du secteur industriel. Les investissements dans ce secteur s'élèvent à 285 milliards de FCFA, soit 56,67% du montant total des investissements agréés sur la période. Ils progressent ainsi de 49,12% comparativement à la même période de l'exercice 2025. Le secteur des services enregistre quant à lui, un niveau d'investissement de 191 milliards de FCFA et représente 38,10% des investissements agréés du premier semestre 2026. Ils enregistrent une

légère hausse de 15,74% comparativement à 2025 en passant de 161 milliards en 2025 à 191 milliards en 2026. Le secteur agricole enregistre un niveau d'investissement cumulé de 26 milliards de FCFA, représentant 5,23% des investissements totaux de la période du premier semestre 2026. Ce secteur enregistre une progression substantielle de 93,12% entre 2025 (2 milliards de FCFA) et 2026. Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent la distribution sectorielle des investissements agréés entre les deux exercices 2025 et 2026.

Tableau 3 : Dynamique sectorielle des investissements agréés

Dynamique sectorielle 2026		
	Mds FCFA	%
Agriculture	26	5,23%
Industrie	285	56,67%
Service	191	38,10%
Total	502	100,0%

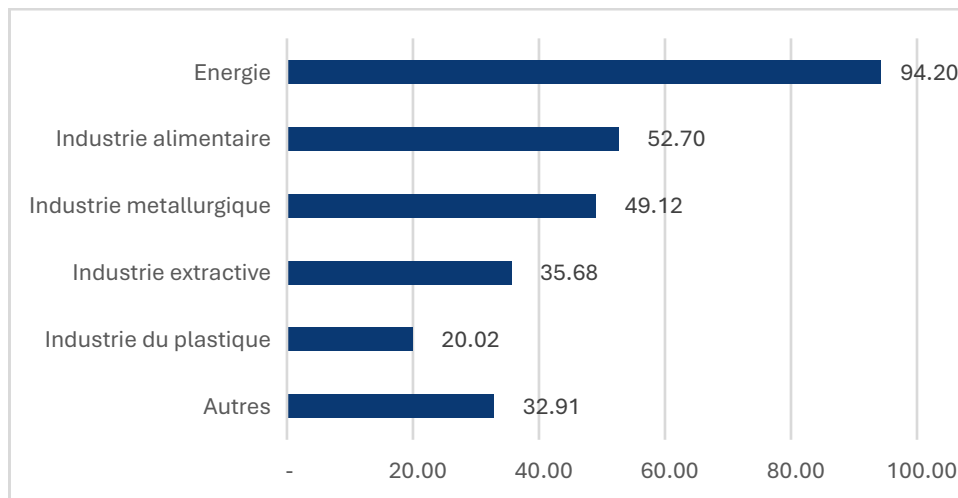
Dynamique sectorielle			
	2026	2025	Variation
Agriculture	26	2	93,21%
Industrie	285	145	49,12%
Service	191	161	15,74%
Total	502	308	38,71%



*Du 1^{er} janvier au 15 juillet
Source : CEPICI

Les investissements dans le secteur industriel sont précisément réalisés à titre principal dans le top 5 des secteurs industriels suivants. En effet, 33,06% des investisseurs du secteur industriel, soit 94,20 milliards FCFA sont orientés dans la Production et distribution d'électricité et de gaz. Un montant de 52,7 milliards FCFA (18,49%) sont orientés dans le

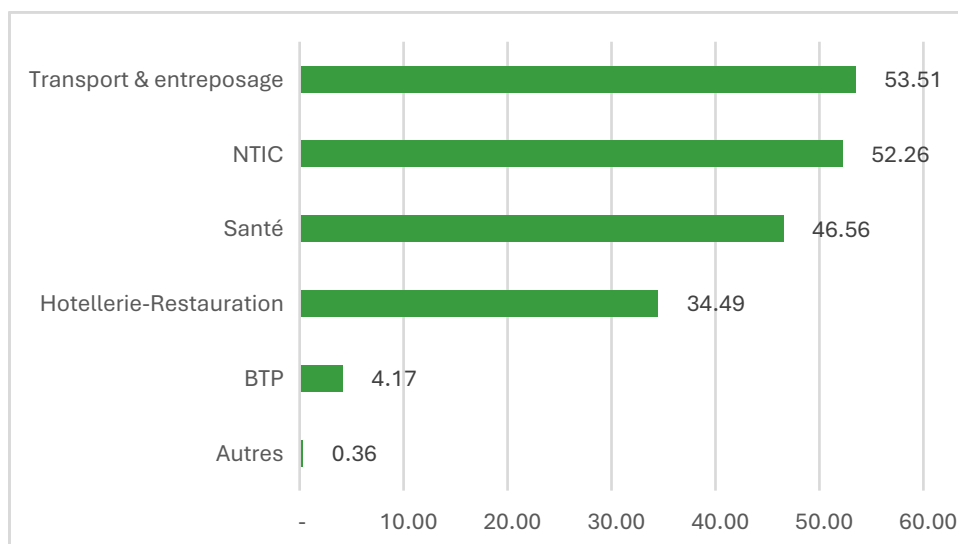
développement de projets agro-alimentaires, contre 49,12 milliards (17,24%) pour l'industrie métallurgique. Enfin, suivent les investissements dans l'industrie extractive pour un montant cumulé de 35,68 milliards (12,52%) et la plasturgie (20,02 milliards), comme illustré par le graphique suivant.

Graphique 7 : Distribution des investissements du secteur industriel au premier semestre 2026

Source : CEPICI

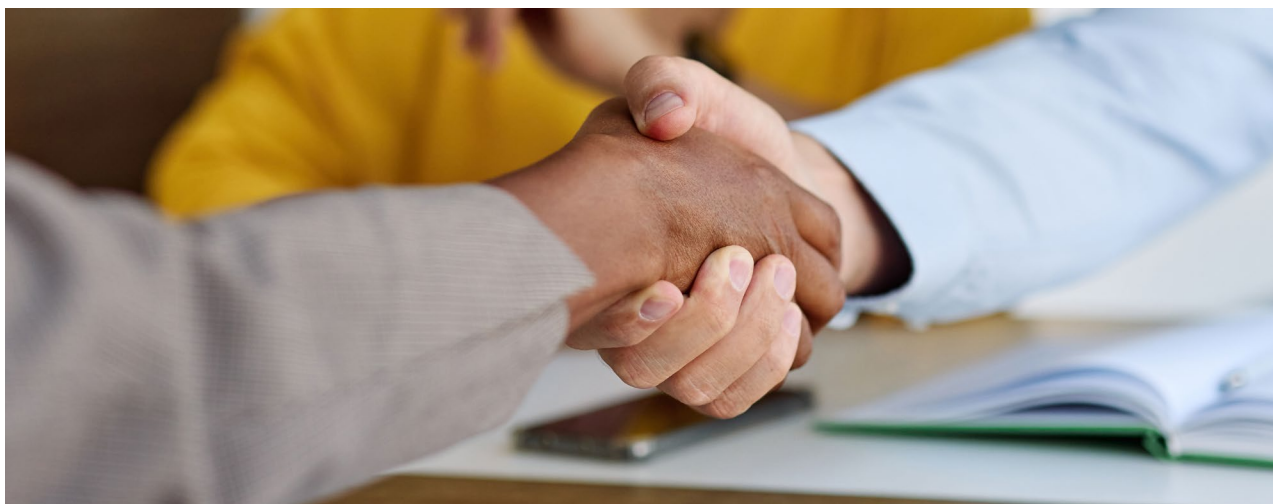
En ce qui concerne le secteur des services, les investissements de la période sont essentiellement orientés vers le Transport & entreposage pour un montant cumulé de 53,51 milliards FCFA, soit 27,96% du montant global du secteur des services et dans les Télécommunications, avec un niveau d'investissements établi à 52,26 milliards FCFA

(27,31%). Les investissements dans le secteur des services sont par ailleurs orientés vers les activités pour la santé humaines pour un montant cumulé de 46,56 milliards FCFA (24,33%) et l'hôtellerie – restauration (34,49 milliards de FCFA) comme illustré ci-dessous.

Graphique 8 : Distribution des investissements du secteur des services au premier semestre 2026

Source : CEPICI

Dynamique des investissements agréés par nationalité



Enfin, l'analyse de la distribution des investissements agréés du premier semestre (au 15 juillet 2026) selon la nationalité des investisseurs met en évidence la prédominance des Investissements Directs Nationaux à hauteur de 175 milliards, soit 35,38% des investissements de la période. La distribution met également en évidence la diversité des principaux

pays d'origine des investissements étrangers. En effet, la Côte d'Ivoire est suivie par l'Allemagne (12,11%), les Émirats arabes unis avec un niveau d'investissements de 53 milliards (10,73%) et de l'Inde avec 52 milliards FCFA (10,46%), comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Top pays investisseurs au premier semestre 2026

Top Pays Investisseurs	Montant (Milliards FCFA)	%	Secteurs d'activités
N°1 - Côte d'Ivoire	175	35,38%	Télécommunications, Transport et entreposage, Hôtellerie-Restaurant
N° 2 - Allemagne	60	12,11%	Energie, Santé
N° 3 - Emirats Arabes Unis	53	10,73%	Energie, Industrie alimentaire, Agro-industrie
N°4 - Inde	52	10,46%	Industrie du Plastique, Industrie métallurgique, Agro-alimentaire

Source : CEPICI

■ Demandes d'agréments en cours d'instruction



Au 15 juillet 2026, un nombre cumulé de 62 projets d'un montant cumulé de 165,78 milliards FCFA sont en d'instruction par les services compétents de la Direction de la Facilitation des Investissements du CEPICI. La répartition sectorielle des demandes d'agréments en instruction au 15 juillet 2026 est dominée par le secteur de l'agro-industrie. Ce secteur compte 21 projets d'un montant cumulé de 64,35 milliards FCFA et représente 38,82% des demandes en instruction. Il est suivi par 21 autres projets dans le secteur du Transport d'un montant cumulé de 41,76 milliards FCFA, représentant ainsi

25,19% des demandes en instruction.

Les autres demandes prépondérantes en instruction portent sur des projets d'investissements dans les infrastructures, d'un montant de 23,29 milliards (14,05%), le transport et l'entreposage, d'un montant cumulé de 10,35 milliards (6,25%) et de l'agro-alimentaire de 6,65 milliards, soit 4,01% du montant global des demandes en instruction. Cette répartition met en évidence une forte concentration des demandes en instruction dans les secteurs productifs et structurants de l'économie.

Tableau 5 : Distribution sectorielle des demandes d'agréments en cours d'instruction

Secteur	Nombre	Montant (mds CFA)	%
Agro-industrie	21	64,36	38,82%
Transport	21	41,76	25,19%
Infrastructures	1	23,29	14,05%
Transport et entreposage	2	10,35	6,25%
Agro-alimentaire	2	6,65	4,01%
Autres	15	19,37	11,68%
Total	62	165,78	100%

Source : CEPICI

Situation des Projets en développement



Au 15 juillet 2026, un total de 4 projets en développement sont en phase de transmission au bénéfice des avantages du Code des Investissements, d'un montant cumulé de 113 milliards FCFA. Ils comprennent un projet dans l'agro-industrie d'un montant de 59 milliards de FCFA, soit 52,03% du montant total des projets en développement, deux (2) projets dans le secteur du commerce cumulant 42 milliards de FCFA (37,04%)

et un projet dans l'hôtellerie-restauration avec 12 milliards de FCFA (10,93%). Cette répartition traduit bien la volonté des entreprises déjà bénéficiaires d'au moins un agrément au CEPICI depuis 2012 de poursuivre leurs investissements, principalement dans les secteurs de la transformation agro-industrielle, du commerce et de l'hôtellerie-restauration.

Tableau 6 : Projets en développement en instance de transmission à l'agrément

Libellé du projet	Secteurs d'activité	Milliards FCFA	%
Construction et exploitation d'une unité de transformation de cacao en produits finis et semi-finis	Agro-industrie	59	52,03%
Construction et exploitation de centres commerciaux	Commerce	42	37,04%
Construction et exploitation d'hôtel	Hôtellerie – Restauration	12	10,93%
Total		113	100%

Source : CEPICI



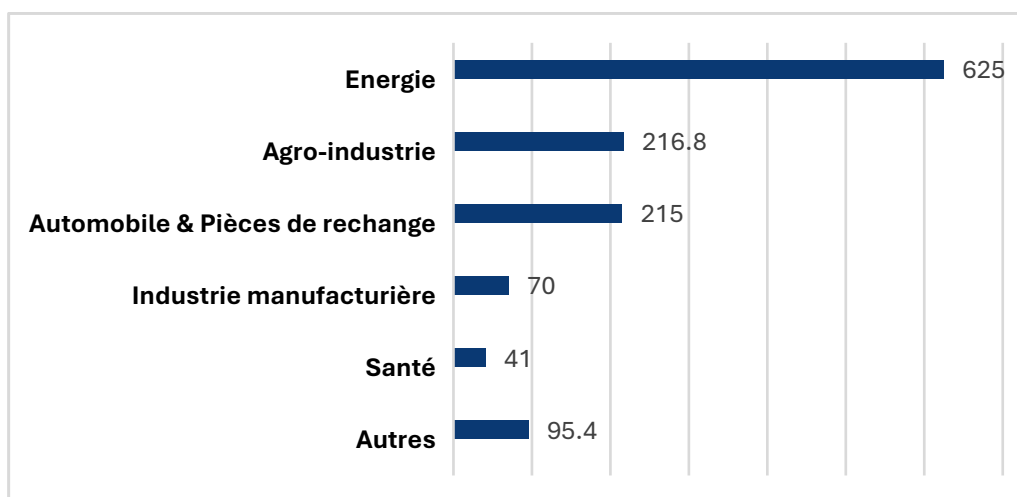
VII. Volume des intentions d'investissements matures

VII. Volume des intentions d'investissements matures

L'analyse du niveau de maturité des projets du portefeuille d'intentions d'investissement au 15 juillet 2026 permet de qualifier 38 projets d'une valeur cumulée de 1263 milliards comme des projets matures susceptibles d'obtenir l'agrément à l'investissement au second semestre 2026. Ces projets couvrent principalement les secteurs stratégiques, notamment l'énergie (625 milliards d'intentions matures), l'agro-industrie (216,8 milliards), l'automobile et pièces de rechange (215 milliards). Ils couvrent en outre, l'industrie manufacturière (70 milliards FCFA) et le secteur de la santé (41 milliards de FCFA), comme illustré ci-dessous.



Graphique 9 : Distribution des intentions d'investissements matures



Source : CEPICI

Suivant la perspective de la nationalité, les investissements les plus importants en valeur sont attendus de la Chine à hauteur d'un montant cumulé de 483,5 milliards FCFA dans les secteurs de l'énergie, de la santé et l'automobile et pièces de rechanges et de la Côte d'Ivoire pour un montant cumulé de 345,2 milliards FCFA dans l'énergie, la santé et l'agro-

industrie. En outre, un niveau d'investissement de 170 milliards de FCFA est attendu d'investisseurs du Royaume-Uni dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie chimique, ainsi que de l'Inde (120,6 milliards) et des Emirats Arabes Unis (100 milliards FCFA).



VIII. Projection de mobilisation d'investissements à fin décembre 2026

VIII. Projection de mobilisation d'investissements à fin décembre 2026



A fin décembre 2026, le CEPICI projette un niveau de mobilisation d'investissements agréés établi à 2 045 milliards de FCFA comme le présente le tableau ci-dessous. Cette projection s'appuie sur le niveau des investissements déjà mobilisés au 15 juillet 2026, s'élevant à 502 milliards de FCFA, couplé à 116 milliards d'investissements portant sur des demandes d'agréments en cours d'instruction par les services de la DFI ainsi que des projets en développement en instance d'être déposés pour

l'obtention du bénéfice du Code des Investissements. Cette projection à fin décembre 2026, se fonde par ailleurs sur le niveau des intentions d'investissement matures d'un montant équivalent à 1263 milliards FCFA. Elle met en évidence un important potentiel de mobilisation des investissements privés, soutenu à la fois par la maturation des nouveaux projets et par l'extension des investissements des entreprises déjà implantées en Côte d'Ivoire.

Tableau 7 : Projection de mobilisation d'investissements privés à fin décembre 2026

Libellé du projet	Montant (Milliards)	
	FCFA	USD
Investissements agréés – premier semestre 2026	502	0,87
Investissements en cours d'instruction	166	0,29
Projets en Développement	113	0,20
Volume d'Intentions matures	1263	2,45
Projection 2 nd semestre 2026	2045	3,55

Source : CEPICI

Suivant ce scénario, les investissements agréés passeraient de 812,67 milliards à fin déc. 2025 à 2 045 milliards FCFA à fin décembre 2026, soit une variation projetée substantielle de 151,59% entre ces deux années, comme présenté par le tableau ci-dessous. Les investissements dans le secteur de l'Energie auraient ainsi été multipliés par 9 et ceux dans l'agro-industrie par 4. Cette performance s'expliquerait en

outre, par la diversification des investissements, notamment dans les Télécommunications et la métallurgie, par l'accentuation de la promotion des investissements et l'attrait de la Côte d'Ivoire (Positionnement stratégique, opportunités d'investissement, disponibilité de matières premières, marché UEMOA, CEDEAO, etc.).

Tableau 8 : Projection des investissements agréés à fin décembre 2026

Projection des investissements agréés à fin déc. 2026			
	Déc. 2026 projeté	Déc. 2025	Variation
Montant milliards FCFA	2 045	812,67	151,59%

Source : CEPICI



IX. Suivi et accompagnement post- investissement

IX. Suivi et accompagnement post- investissement

■ Demande d'obtention des terrains à usage industriel



L'analyse des données de demande de terrains à usage industriel mettent en évidence le caractère structurel de la problématique de la disponibilité en terrains aménagés au bénéfice de l'investisseur. Sur la période du premier semestre (au 15 juillet 2026), le nombre de demandes de terrain transmises à la SOGEDI s'établit à 74 pour une superficie totale demandée de 2 747 515 m², contre 63 demandes à la même période en 2025 pour une superficie demandée de 1 817 559 m². Le volume des demandes s'est accru entre les deux périodes de 17,46 % tandis cette progression reste beaucoup plus marquée en termes de superficies demandées (51,17%).

Parallèlement, en termes d'approbation, le nombre de demandes approuvées par la Commission de validation d'Abidjan progresse certes de 30,77% en passant de 13 à 17 demandées approuvées entre

2025 et 2026. Le rehaussement du nombre de demandes approuvées a induit une progression de la superficie cumulée approuvée de 70,86%.

Toutefois, le taux d'approbation des demandes reste relativement faible en volume de demande qu'en superficies demandées. Il se situe en effet en volume de demandes introduites par le CEPICI auprès de la SOGEDI, à 22,97% au premier semestre 2026, contre 20,63% en 2025. En superficie, le taux d'approbation est ramené à 17,22% en 2026 contre 15,23% en 2025. Si ces données traduisent en effet, une légère amélioration de l'offre foncière industrielle, elles mettent également en exergue que la problématique de l'accessibilité aux terrains aménagés pour le développement de projets industriels demeurent une contrainte du parcours de l'investisseur, eu égard au faible taux d'approbation.

Tableau 9 : situation des demandes de terrains à usage industriel

Demande de terrain industriels			
	2026	2025	Var.
Nombre de demandes	74	63	17,46%
Superficie demandée (m²)	2 747 515	1 817 559	51,17%
Nbre demandes approuvées	17	13	30,77%
Superficie octroyée (m²)	473 109	276 895	70,86%

Taux d'approbation des demandes de terrain			
	2026	2025	Var.
Nombre	22,97%	20,63%	11,33%
Superficie	17,22%	15,23%	13,03%

Source : CEPICI

Résolution des griefs des investisseurs



A la mi-juillet 2026, les services du CEPICI ont formellement enregistré 22 griefs portés contre 10 griefs en 2025. Les griefs des investisseurs enregistrés au premier semestre sont en nette progression comparativement à 2025, traduisant une augmentation des sollicitations des investisseurs. Leur nombre est en effet passée de 10 à 22, soit une hausse de 120%. Sur cette période, 18 griefs ont

été résolus, contre 9 à la même période de 2025, correspondant à une progression de 100%. Le taux de résolution des griefs formellement formulés s'établit à 81,82% au premier semestre, traduisant un maintien de la tendance observée en termes de résolution des griefs (90% au premier semestre 2025 et 94% en décembre 2025), comme l'illustre les tableaux ci-dessous :

Tableau 10 : Résolution des griefs des investisseurs

	Résolution des griefs		
	2026	2025	Var.
Nombre Total	22	10	120,00%
Nombre Résolus	18	9	100,00%
Taux de résolution	81,82%	90,00%	-9,09%

Source : CEPICI

Les principaux griefs portés sont relatifs à des problématiques sur le financement, l'accès au foncier, aux infrastructures, aux coûts de facteurs, comme résumés dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Tableau synthétique des griefs formellement portés par les investisseurs

N°	Thématiques & Griefs
	Financement
1	• Difficultés persistantes d'accès aux crédits bancaires • Déficit d'information sur les mécanismes de garantie disponibles, notamment ceux proposés par la SGPME
	Accès au Foncier
2	• Insuffisance de terrains industriels aménagés ; • Coûts de bail élevés • Contentieux fonciers affectant la disponibilité des parcelles.
	Infrastructures
3	• Dégradation du réseau routier, • Coupures récurrentes d'électricité, • Insuffisance en eau potable, en assainissement, en éclairage public et en sécurité dans certaines zones industrielles.
	Coûts de facteurs
4	• Difficultés d'approvisionnement en matières premières • Augmentation du coût de l'énergie, • Concurrence déloyale du secteur informel et multiplicité de certaines taxes
	Contraintes administratives
5	• Délais excessifs dans l'obtention des autorisations d'urbanisme et de construction • Lourdeurs dans les procédures douanières et fiscales.

Source : CEPICI



X. Amélioration du Climat des affaires

X. Amélioration du Climat des affaires

Le climat des affaires en Côte d'Ivoire demeure globalement favorable au premier semestre 2026, soutenu par la solidité des fondamentaux macroéconomiques et la confiance des investisseurs internationaux. Cette dynamique est illustrée par la confirmation, en mars 2026, de la notation souveraine de la Côte d'Ivoire à Ba2 avec perspective stable par Moody's Ratings. Cette évaluation reflète la résilience de l'économie ivoirienne, portée par une croissance projetée de 7,2 % sur la période 2026-2030. Dans cette dynamique, le Gouvernement a renforcé le cadre institutionnel dédié à l'amélioration du climat des affaires à travers l'adoption du décret n°2026-131 du 30 mars 2026 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Investissement et du Climat des Affaires (CNICA). Ce comité constitue le principal cadre de concertation, d'orientation stratégique, de coordination interministérielle et de suivi de la mise en œuvre des réformes en matière d'investissement et de climat des affaires.



Au cours de la période allant du 1^{er} janvier à mi-juillet 2026, huit (8) réformes ont été mises en œuvre, comme présenté dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, trente et une (31) mesures sont en cours de mise en œuvre.

Tableau 12 : Liste des 8 mesures de reformes réalisées au 1^{er} semestre 2026

N°	Réformes réalisées
1	Conception de la Plateforme de la Cour d'arbitrage de Côte d'Ivoire en y intégrant une fonctionnalité permettant de consulter et de télécharger tous les documents liés à une procédure d'arbitrage
2	Intégration au cadre réglementaire de la création d'entreprises des dispositions spécifiques portant sur la gestion des rejets des dénominations sociales
3	Mise en œuvre de la facturation électronique
4	Dématérialisation du contrôle fiscal
5	Intégration au cadre réglementaire de la création d'entreprises des dispositions relatives à l'obligation de vérification et à la réservation de la raison sociale proposée par le promoteur lors de la création d'entreprise ou lors de la modification
6	Mise à niveau et actualisation des informations du Portail Web d'Informations Commerciales (PWIC)
7	Mise en place d'un annuaire unique des informations sur les entreprises, disponible au grand public conformément aux exigences légales et aux bonnes pratiques
8	Publication en ligne du tableau national des mandataires judiciaires

Source : CEPICI



XI. Perspectives du second semestre 2026

XI. Perspectives du second semestre 2026

Au cours du second semestre 2026, le CEPICI poursuivra résolument la mise en œuvre des principales activités de l'institution suivantes :

Déménagement des services dispersés du CEPICI dans de nouveaux locaux

Au cours du second semestre 2026, le CEPICI finalisera son processus de déménagement avant la construction de son siège pour enfin réunir en un lieu unique, l'ensemble de ses services dispersés entre les immeubles Memanou, le Béliet et Il Plateaux Vallon. Ces travaux de déménagement seront articulés autour de la finalisation du plan d'aménagement, de l'aménagement matériel et informatique des nouveaux locaux et le déménagement effectif de l'ensemble du personnel dans les nouveaux locaux situés au 14^e et 15^e étage de l'Immeuble Wall Street, 5 Rue du Commerce, Plateau – Abidjan.



Opérationnalisation de la réforme du CEPICI en vue de la mise en œuvre de la nouvelle Agence de Promotion des Investissements à la fin de l'année 2026



Le second semestre 2026 sera également consacré à la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la nouvelle Agence. Les travaux de la taskforce interministérielle devraient s'accélérer et connaître un aboutissement dans le dernier trimestre de l'année 2026.

Opérationnalisation du Comité National de l'Investissement et du Climat des Affaires (CNICA)

Le CEPICI a élaboré un projet de plan d'opérationnalisation du Comité National de l'Investissement et du Climat des Affaires qui sera soumis au cours du second semestre à la validation de l'ensemble des parties prenantes. Ce projet de plan servira de levier pour opérationnaliser le CNICA dont le CEPICI assure le secrétariat Permanent.



Elaboration des TDR pour la révision du Code des Investissements

L'institution engagera au cours du deuxième semestre 2026, la préparation des Termes de référence nécessaire au diagnostic préalable de la révision du Code des Investissements. Ces termes de référence feront l'objet d'un large consensus avec les ministères techniques impliqués dont les ministères en charge du Commerce et de l'Industrie et des Finances.

Réalisation de l'évaluation du Plan Stratégique de Promotion des Investissements (PSPI) 2021-2025 et du démarrage du PSPI 2026-2030

L'institution a initié le processus de sélection d'un cabinet prestataire afin de l'accompagner dans la réalisation de l'évaluation de son Plan Stratégique de Promotion des Investissements 2021- 2025 et déclenchement de l'élaboration du PSPI 2026 - 2030. Les offres techniques et financières reçues sont au stade d'évaluation par les membres de la COJO.

Démarrage de l'élaboration de la Politique Nationale de l'Investissement Privé avec l'Assistance technique de la CNUCED

Le CEPICI a démarré la production d'une requête et des termes de référence pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'Investissement Privé. L'institution requerra l'assistance technique de la CNUCED et les travaux d'élaboration du PNI démarreront dans le second semestre 2026 pour s'achever en 2027.

Mise en œuvre des mesures de réformes issues du point de situation à mi-parcours de l'agenda des réformes d'amélioration du climat des affaires

Le CEPICI poursuivra au cours de ce second semestre 2026, l'adoption en Conseil des Ministres de l'Agenda des réformes 2026 - 2028 d'amélioration du climat des affaires, ainsi que la mise en œuvre des 31 mesures de réformes planifiées au second semestre 2026.





Suivi des intentions d'investissements matures pour une conversion en investissements agréés



L'Institution veillera au cours du second semestre 2026 à la conversion effective, des intentions d'investissements matures d'un montant de 1263 milliards FCFA, ainsi que les projets en développement et les demandes d'agrément en cours d'instruction au 15 juillet 2026.

Suivi des manifestations d'intérêt du GC PND 2026 - 2030 sur les projets privés d'un montant de 7000 milliards FCFA.

Les manifestations d'intérêt issues du Groupe consultatif du PND 2026-2030, représentant 7179,36 milliards d'intentions d'investissement sur les projets portés par le CEPICI feront l'objet de suivi par ses services. Une attention particulière sera également accordée à la coordination avec le Comité National des Partenariats Public-Privé (CN-PPP) et les ministères sectoriels.

Les manifestations d'intérêt d'un montant 21 064,64 milliards d'intentions d'investissement sur les projets portés par les ministères et les structures publiques dans les secteurs de l'énergie, des mines, des transports, de l'hydraulique, de la santé, de l'urbanisme, de l'agriculture etc., seront reversées pour instruction au CN PPP & aux Ministères sectoriels.





Scannez le QR CODE
pour accéder au
Site internet

NOUS CONTACTER

Direction Générale

1^{er} et 2^{ème} étage Immeuble MEMANOU Boulevard Clozel, Plateau-Abidjan
Téléphone : +225 27 20 31 14 00 Fax : +225 27 20 31 14 09

Guichet Unique des Formalités d'Entreprises (GUFE)

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} étage Immeuble Grand siècle Carrefour PISAM, Cocody-Abidjan
Téléphone : +225 25 22 01 79 00/01/14 Fax : +225 27 20 30 23 94

Contactez-nous

 www.cepici.ci

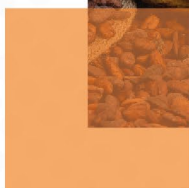
Suivez-nous



CEPICI Officiel

INVESTIR EN
CÔTE D'IVOIRE





LE CEPICI EN CHIFFRES

1^{ER} SEMESTRE - SITUATION AU 15 JUILLET 2026

Contactez-nous

+225 27 20 31 14 00



Suivez-nous



CEPICI Officiel



www.cepici.ci